

—
Le chef de cabinet
—

Madame,

Votre courrier du 11 août 2014 relatif à vos recherches sur le massacre de Thiaroye a retenu toute l'attention du Ministre, qui m'a demandé de vous répondre.

Je tiens tout d'abord à saluer le travail des historiens, qui, en se penchant sur cet événement, contribuent à éclairer cette partie de notre histoire. Il ne m'appartient de prendre parti entre les interprétations qu'en font les scientifiques, mais je tiens à vous réaffirmer la volonté de la France de contribuer à faire toute la lumière sur cet événement.

Comme vous le savez, le Président de la République s'est exprimé devant l'Assemblée nationale, à Dakar, en octobre 2012. Il a tenu à évoquer la répression au camp de Thiaroye, qu'il a qualifié de « part d'ombre de notre histoire ». Il s'est engagé à donner au Sénégal les archives sur ce drame dans le cadre des commémorations du 70^{ème} anniversaire de cette tragédie.

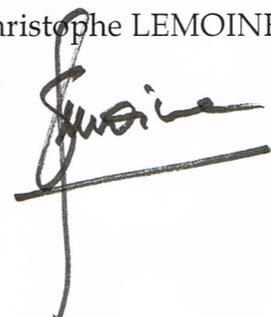
A l'occasion du 14^{ème} sommet de la Francophonie prévu à Dakar les 29 et 30 novembre prochain, plusieurs événements en marge sont prévus. Une exposition sur les tirailleurs sénégalais se tiendra à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire de Dakar à compter du 23 novembre. Le massacre de Thiaroye y occupera une place importante. D'autre part, un colloque sur ce thème se tiendra également à Dakar et permettra de poursuivre le travail d'éclairage nécessaire. Enfin, dans le cadre de ce travail de mémoire, notre Ambassade a entrepris des travaux de rénovation du cimetière et des locaux contigus.

En ce qui concerne la saisine de la commission de révision près la Cour de cassation, il convient de noter que le code de procédure pénale fixe un cadre spécifique pour toute demande de réexamen.

Je ne manquerai pas de porter vos interrogations à l'attention du cabinet du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire, qui accorde à ces questions une attention toute particulière.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Christophe LEMOINE



Madame Armelle MABON
Maître de conférences
Université de Bretagne Sud
4, rue Jean Zay
56100 Lorient